



LA MIGRAINE, UNE MALADIE NEUROLOGIQUE QUI PEUT IMPACTER LA VIE PROFESSIONNELLE

Seconde maladie invalidante au monde ! (OMS 2019)

**1 migraineux / 6
ne trouve pas d'emploi
ou est contraint
d'arrêter de travailler**

**1 migraineux / 2
voit la fréquence
de ses crises
augmenter pendant
les périodes
travaillées**

**Pour pouvoir travailler,
1 migraineux / 2
est contraint d'augmenter
sa prise de médicaments**

1 migraineux / 4 manque plus d'1 jour de travail par mois

Source des données : enquête LVDM « migraine et emploi » réalisée sur 741 répondants - mars 2022

**Le médecin du travail et le référent handicap de votre
entreprise sont là pour vous aider à trouver des solutions.
N'hésitez pas à les consulter !**



**LA VOIX DES MIGRAINEUX est la
seule association française
représentant les migraineux.**

SES OBJECTIFS :

- Soutenir les malades, leurs familles et leurs proches
- Obtenir une meilleure prise en charge médicale, institutionnelle et médicamenteuse
- Informer sur la maladie et les démarches
- Agir pour l'inclusion dans l'emploi et à l'école, au collège, au lycée et dans l'enseignement supérieur

**EN 2022, NOUS MENONS DES
ACTIONS POUR L'EMPLOI !**

www.lavoixdesmigraineux.fr

**REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !
ADHÉREZ !**

